

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2018**

René THÉVENON, Maire, ouvre la séance à 19 H

Secrétaire de séance : Thierry JAFFRE.

Absents excusés : Joseph RANCHON (pouvoir à R. THÉVENON) – Thibaut COLOMB (pouvoir donné à F. JACQUET).

Après lecture, le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité.

FINANCES :

Délibération pour l'ouverture d'un crédit pour les classes de l'école (environ 3.000 euros).
Vote : 11 pour / 0 contre

TRAVAUX - BATIMENTS COMMUNAUX - CIMETIERE :

Ecole primaire : les deux classes dans lesquelles les travaux ont été réalisés, pendant les vacances scolaires, sont finis, et le test de chauffage a été réalisé.

Délibération pour une demande de subvention du programme Leader pour des travaux d'économie d'énergie.

Vote : 11 pour / 0 contre

ECLAIRAGE PUBLIC :

La finition de la première tranche est en cours. La deuxième tranche, rue du Haut Beaujolais-Montée des Esses (65 lampadaires), débutera le 10 octobre (une subvention de 60 % avait été obtenue lors de la signature du contrat en 2014).

COMMUNE NOUVELLE :

L'arrêté du Préfet est attendu en octobre :

- le nom de "Deux-Grosnes" a été validé,
- pas de changement du taux des taxes la première année, puis six ans pour un lissage des taux des sept communes,
- taxe d'aménagement à discuter entre les sept communes si application ou non.

QUESTIONS DIVERSES :

Crédit Agricole : le Maire a accueilli, en présence de Monsieur DESCAILLOT, le Responsable du Crédit Agricole qui a stipulé la fermeture du guichet et du distributeur, avant la fin d'année (décembre). Le Maire a évoqué l'importance du distributeur à Monsols, mais le Responsable a confirmé sa fermeture.

Pharmacie : avant la création du plateau de la pharmacie, différentes actions sont à réaliser :

- un premier courrier d'engagement de la commune pour la location du local à la pharmacie,
- en second lieu : passer commande à un architecte et pour prévoir les appels d'offres pour les travaux.

M.D.R. : une proposition à 100.000 euros pour l'ensemble des bâtiments a été faite par le Département (une partie conservée jusqu'à la réalisation de la Maison Médicale). Cette proposition sera soumise au vote du Département le 5 octobre 2018.

Compteurs Linky : après contact avec les Services du Centre de Gestion, et en attente d'autres réponses (Enedis, Association des Maires du Rhône), le Maire communiquera les réponses si elles lui sont parvenues lors du prochain conseil.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 16 novembre 2018 à 19 heures.

La séance est levée à 20h30.

Le Secrétaire de Séance,
Thierry JAFFRE

